



Association Culturelle Juive
55 rue des ponts
54000 Nancy
03 83 35 26 97
acj.55@free.fr
www.acj55.fr

Aux adhérents et adhérentes de
l'Association Culturelle Juive

Nancy, le 27 Novembre 2018

Chères adhérentes, chers adhérents,

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra **Dimanche 16 Décembre 2018 à 17h**, au siège de notre association, 55 rue des Ponts à Nancy.

Au cas où le quorum ne serait pas atteint, nous vous invitons à participer ce même dimanche **16 Décembre 2018 à 17h30** à l'**Assemblée Générale Extraordinaire** de notre association qui délibérera valablement quel que soit le nombre de présents ou représentés.

À cette occasion, nous dresserons le bilan de nos activités de l'année écoulée et nous réfléchirons ensemble aux orientations de notre association pour l'avenir.

Compte tenu du retrait de Gérard Tenenbaum, Bruno Cohen et Catherine Jablon-Tenenbaum au mois de Janvier, le Comité a coopté Jean Pierre Kahn et Cécile Worms.

Conformément aux statuts qui prévoient qu'en cas de vacance, le Conseil pourvoit provisoirement au remplacement des membres démissionnaires et qu'il est procédé à leur remplacement définitif lors de la plus prochaine assemblée générale, il vous sera demandé d'approuver ce choix.

Il est rappelé que les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devrait normalement expirer le mandat des membres remplacés.

ORDRE DU JOUR

- 1) Rapport moral
- 2) Rapport financier
- 3) Acte de candidatures et élection des nouveaux membres du comité de l'ACJ
- 4) Perspectives et orientations pour 2019 et au-delà :
 - création d'un fonds de travaux et revalorisation des cotisations
 - discussion sur le contenu de la lettre jointe à la convocation
- 5) Place des Justes : groupe mémoire et présentation du travail de l'artiste

Enfin, chères adhérentes, chers adhérents, nous vous rappelons que pour pouvoir participer et voter, nous vous rappelons les points de règlement suivants :

1. Pourront participer et voter les adhérents à jour de leur cotisation 2018 à la date de l'assemblée générale.
2. Aucun vote par correspondance ne pourra être pris en compte.
3. Les adhérents qui ne pourront être présents le jour de l'assemblée générale ont la possibilité de se faire représenter en donnant procuration à tout adhérent de leur choix à jour de sa cotisation 2018. Cette procuration permettra au représentant de prendre part aux délibérations et au vote en nom du signataire. Le nombre de procuration par adhérent n'est pas limité. Un modèle de procuration est joint au présent envoi.

Le projet culturel de l'ACJ exprime les valeurs et les choix de ses adhérents. De nombreuses décisions essentielles sont à venir. Nous vous invitons donc à contribuer activement à la préparation de ce temps fort de la vie démocratique de notre association par des candidatures, des propositions, des idées, des questions, ou tout simplement votre présence chaleureuse.

Un verre de l'amitié clôturera la séance.

Dans l'attente du plaisir de nous retrouver, nous vous adressons, chères adhérentes, chers adhérents, nos salutations les plus amicales et les plus fraternelles.

Pour le comité, le président
Didier Francfort



Assemblée générale de l'ACJ

Dimanche 16 Décembre 2018

PROCURATION

Je soussigné(e), adhérent(e) de l'Association Culturelle Juive, ne pouvant être présent(e) le dimanche 16 Décembre 2018 à 17h, donne procuration à :

.....

pour me représenter et voter en mon nom à l'assemblée générale de l'Association Culturelle Juive.

Fait le à

Signature

Assemblée générale de l'ACJ

Dimanche 16 Décembre 2018

PROCURATION

Je soussigné(e), adhérent(e) de l'Association Culturelle Juive, ne pouvant être présent(e) le dimanche 16 Décembre 2018 à 17h, donne procuration à :

.....

pour me représenter et voter en mon nom à l'assemblée générale de l'Association Culturelle Juive.

Fait le à

Signature